



Mairie de Coux

Espace des Grads - 07000 Coux

Téléphone 04.75.64.22.04

E-Mail : mairie@coux-ardeche.fr

www.coux.fr

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

En raison de la crise sanitaire et du confinement à partir de 19 heures, afin de rendre le débat public, 6 personnes pourront assister au conseil municipal (3 personnes désignées par la liste « Coux en commun » et 3 personnes désignées par la liste de M. JEANNE). Une dérogation pour participation à ce conseil municipal sera délivrée à chaque participant non élu.

Le conseil municipal de la commune de COUX se réunira :

en mairie de COUX le lundi 12 avril 2021 à 19 h30

Ordre du jour :

1. N°12 - Désignation du secrétaire de séance,
2. N°13 - Approbation compte rendu du 15 mars 2021,
3. N°14 - Vote taux impôts 2021,
4. N°15 - Vote du Budget Primitif 2021,
5. N°16 - Convention musique - renouvellement,
6. N°17 - Demande de subvention géosite,
7. N°18 - Convention SDEA – amélioration carrefour RD2/Chemin du Serre,
8. N°19 - Subvention socle numérique dans les écoles,
9. N°20 - Subvention association couxoise,
10. N°21 - Vente terrain Chabrières,
11. N°22 - Consultation du Centre de Gestion pour le contrat assurance risques statutaires.

Questions diverses.

COUX le 6 avril 2021

Le Maire,

Jean-Pierre JEANNE,

Commune du

